

République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département de la GUADELOUPE

Arrondissement de BASSE-TERRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2022

Nombre de conseillers					
En Présents Qui out priss Procurations exercice					
29	19	22	03		
Vote					
A L'Unanimité		Pour:	22		
		Contre :	00		
		Abstentions: 00			

Convocation du Conseil Municipal en date du :

21 Juin 2022

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu :

-de sa réception en PREFECTURE DE BASSE-TERRE le :

-et de sa publication le :

L'an 2022, le Lundi 27 Juin à 18 h00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la SALLE DES DELIBERATIONS, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 5^{ème} session ordinaire de l'année.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux et affichés à la porte de la Mairie le 21 Juin 2022.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal. Madame Valérie ARICIQUE a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

D 20220627_49

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU SERVICE EN CHARGE DE L'EAU POUR L'EXERCICE 2021

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2312-1;
- VU le Compte de Gestion de l'exercice 2020 du service en charge de la Gestion de l'Eau de la Commune de Trois-Rivières dressé par Monsieur le Directeur des Finances Publiques du Service de Gestion Comptable Grand Sud Caraïbes, dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

	Investissement	Fonctionnement	Total
Réalisations Recettes	205 632,82	649 966,86	855 599,68
Réalisations Dépenses	157 886,39	891 468,10	1 049 354,49
Résultat d'exécution 2021	47 746,43	-241 501,24	-193 754,81
Résultat reporté	1 241 590,99	354 696,72	1 596 287,71
Part affectée à		0000000	0000000
l'investissement	Marie Land Company	00000000	00000000
Résultat de Clôture	1 289 337,42	113 195,48	1 402 532,90

• CONSIDERANT l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif et celles du Compte de Gestion pour les réalisations des dépenses et des recettes pour l'exercice 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE,

A L'UNANIMITE

Article 1

D'APPROUVER le Compte de Gestion du service en charge de la gestion de l'Eau de la Commune de Trois-Rivières établi pour l'exercice 2021 par Monsieur le Directeur des Finances Publiques.

Fait et délibéré à Trois-Rivières, le 27 Juin 2022. Au registre suivent les signatures

La présente délibération peut, si elle est contestée <u>dans un délai de deux mois</u> à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

-recours administratif gracieux auprès de mes services,

-recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe qui peut être saisie par l'application informatique «Télérecours citoyens » accessible par le site internet «www.telerecours.fr »

> Pour extrait certifié conforme, Le Maire, Président de séance,

> > Jean-Louis FRANCISQUE